



TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX

ENFANCE – PETITE ENFANCE

2019

QF CAF	Repas ALP ALSH	ALP Pilettes ALP Jean JAURES			Études surveillées **	Centres de Loisirs CHI FOU MI ** Les Moussaillons **	
		Matin	Midi*	Soir		journée sans repas	1/2 journée sans repas
Plancher QF ≤ 370€ Tranche 1	2,40 €	0,40 €	0,15 €	0,90 €	0,30 €	7,00 €	3,50 €
371€ < QF ≤ 600€ Tranche 2	2,70 €	0,40 €	0,15 €	0,90 €	0,30 €	8,00 €	4,00 €
601€ < QF ≤ 900€ Tranche 3	2,90 €	0,40 €	0,15 €	0,90 €	0,30 €	9,00 €	4,50 €
901€ < QF ≤ 1200€ Tranche 4	3,10 €	0,40 €	0,15 €	0,90 €	0,30 €	11,00 €	5,50 €
1201€ < QF ≤ 1500€ Tranche 5	3,30 €	0,50 €	0,20 €	1,20 €	0,60 €	13,00 €	6,50 €
Plafond QF > 1501€ Tranche 6	3,50 €	0,50 €	0,20 €	1,20 €	0,60 €	16,00 €	8,00 €

ALSH: Accueil de Loisirs Sans Hébergement (vacances extrascolaires)

ALP : Accueil de Loisirs Périodique (avant et après la classe en période scolaires)

* L'inscription à l'ALP du midi est indissociable du repas.

** Étude surveillées / ALSH sous réserve des places disponibles

Les familles non domiciliées sur la commune ne pourront bénéficier d'une tarification basée sur le QF et seront facturées au plafond (Tranche 6).

Le calcul du Quotient Familial s'effectue auprès du Guichet Unique pour une année civile (sauf en cas de changement de situation sur justificatif).

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2018.